

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE
COMMUNE
d' A U B A G N E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 juin 2023

Convocation du **19/06/2023**

Date de publication : 26.06.2023

Conseillers en exercice : **043**

Présents : **031**

Quorum : **22**

L'An deux mille vingt-trois, et le lundi vingt-six juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° **036-260623**

**OBJET : DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**

Remboursement des frais de personnel du Budget Annexe des Pompes funèbres au Budget Principal.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Madame BOISSON Valérie Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain), Madame MORINIERE Valérie (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Madame DUPLAN Irène), Monsieur GUEDJ Laurent (donne pouvoir à Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Madame AMOROS Brigitte (donne pouvoir à Monsieur AGOSTINI Pascal), Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Monsieur

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_36-DE
Reçu le 03/07/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2023



Délibération n° 036-260623 du Conseil Municipal du 26 juin 2023 (suite)

PANGOURASSOU Jérémy), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Monsieur HERMANT Matthieu (donne pouvoir à Madame MOISE-HIRMANN Monique)

ABSENTS :

Monsieur CANTARINI Stéphane (absent excusé), Madame MELIN Joëlle (absente excusée), Madame BOUGEAREL Michèle (absente excusée)

Monsieur Jérémy PANGOURASSOU a été élu(e) secrétaire

Monsieur Alain ROUSSET rapporte :

Depuis la création du Budget Annexe relatif au service extérieur des Pompes funèbres le 1^{er} avril 1998, les frais de personnel affectés aux missions de ce budget sont supportés par le Budget Principal avec un remboursement prévu par le Budget Annexe. En effet, les agents concernés interviennent principalement dans la gestion des cimetières de la Commune, financée par le Budget Principal.

La présente délibération actualise les modalités de ce remboursement sur la base de l'analyse de la charge de travail et du temps consacrés à l'exécution des missions exercées au titre des opérations funéraires.

La clé de répartition proposée est la suivante, selon les fonctions occupées par les agents :

Fonctions occupées	Temps de travail	Clé de répartition
Agent technique des cimetières	Temps complet (100%)	25%
Assistante administrative	Temps non complet (90%)	50%
Responsable Service cimetières	Temps complet (100%)	40%
Responsable gestion administrative et financière des cimetières	Temps complet (100%)	50%
Responsable équipe technique des cimetières	Temps complet (100%)	25%

En fin de chaque exercice budgétaire, il sera fait application de cette répartition au coût annuel de dépenses de personnel des agents concernés pour déterminer le montant du remboursement par le Budget Annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_36-DE
Reçu le 03/07/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2023



Délibération n° 036-260623 du Conseil Municipal du 26 juin 2023 (suite)

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU la délibération n° 14-0398 du 27 mars 1998 relative à la création du budget annexe du Service extérieur des Pompes funèbres,

VU les instructions budgétaires et comptables M4 et M57,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_36-DE
Reçu le 03/07/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2023



Délibération n° 036-260623 du Conseil Municipal du 26/06/2023 (suite)

ARTICLE 1^{er}: de PROCEDER chaque année au remboursement des frais de personnel du Budget Annexe des Pompes funèbres au Budget Principal, sur la base d'un état produit en fin d'exercice en justifiant le montant ;

ARTICLE 2 : d'ADOPTER la clé de répartition établie dans le tableau ci-dessus, laquelle participe au calcul du montant du remboursement ;

ARTICLE 3 : de PREVOIR et EXECUTER les crédits en dépenses d'exploitation sur le Budget Annexe des Pompes funèbres à la nature 6215 « personnel affecté par la collectivité de rattachement » et en recettes de fonctionnement sur le budget principal à la nature 70841 « mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes et aux régies » ;

ARTICLE 4 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_36-DE
Reçu le 03/07/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2023

